

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Philippe BARBAT : 04-73-61-67-13 / 06-07-42-41-22

www.clermont-triathlon.com georges@clermont-triathlon.com

PROGRAMME

➔ Samedi 4 juillet 2009

- 12 h 30 : Retrait des dossards **Avenir et Sprint**
14 h 30 : Départ Triathlon **Sprint**
16 h 30 : Départ **Avenir 1** (poussins 2000-2001)
16 h 45 : Départ **Avenir 2** (pupilles/benjamins 1996-1999)
17 h 00 : Départ **Avenir 3** (minimes 1994-1995)
17 h 30 : Retrait des dossards **Longue Distance**
17 h 30 : Podiums **Sprint**
19 h 30 : Pasta-party

➔ Dimanche 5 juillet 2009

- 8 h 00 : Retrait des dossards **Longue Distance**
8 h 30 : Ouverture du parc à vélos
9 h 45 : Briefing
10 h 00 : Départ du Triathlon **Longue Distance**
17 h 30 : Podium **Longue distance**

GRILLE DE PRIX LONGUE DISTANCE

(prix non cumulables)

Classement	Scratch H	Scratch F	Vétérans H	Clubs
1	300	200	100	150
2	200	100	50	90
3	100	50	50	60
4	50			
5	50			
6	50			
7	50			

REGLEMENTATION TRIATHLON

L'organisation du Triathlon de Saint Rémy se déroulant avec l'agrément de la FF TRI, les règles fédérales s'y appliquent.

Art 1 : Le nombre de places est limité à 200 sur chaque épreuve LD et Sprint.

Art 2 : Longue distance et Sprint ouvert aux licenciés et non licenciés de plus de 16 ans pour le sprint et 18 ans pour le LD.

AUCUNE INSCRIPTION LE DIMANCHE POUR LE LONGUE DISTANCE

Dans un souci d'optimiser la remise des dossards, il est préférable d'adresser son inscription par courrier au plus tard le vendredi 3 juillet à l'organisateur.

Art 3 : Responsabilités : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance consécutif à un mauvais état de santé. Le service médical pourra arrêter tout concurrent montrant des signes de fatigue anormaux ou ayant subi une chute avec lésions.

Art 4 : La natation se déroule en lac. Le port du bonnet de bain fourni par l'organisation est obligatoire.

Art 5 : Le cyclisme se déroule sur route ouverte à la circulation. Le dossard devra être porté sur le dos, et le vélo porter la plaque de cadre numérotée. Un contrôle réglementaire des vélos sera fait à l'entrée du parc à vélos par les arbitres : en cas de problème, l'interdiction de concourir peut être prononcée. Le port de casque à coque rigide homologué CE et jugulaire serrée est obligatoire pendant toute la partie cycliste. L'abri aspiration (drafting) est interdit. **Le retrait des vélos après la course se fera sur présentation des dossards, plaque à vélo fixée.**

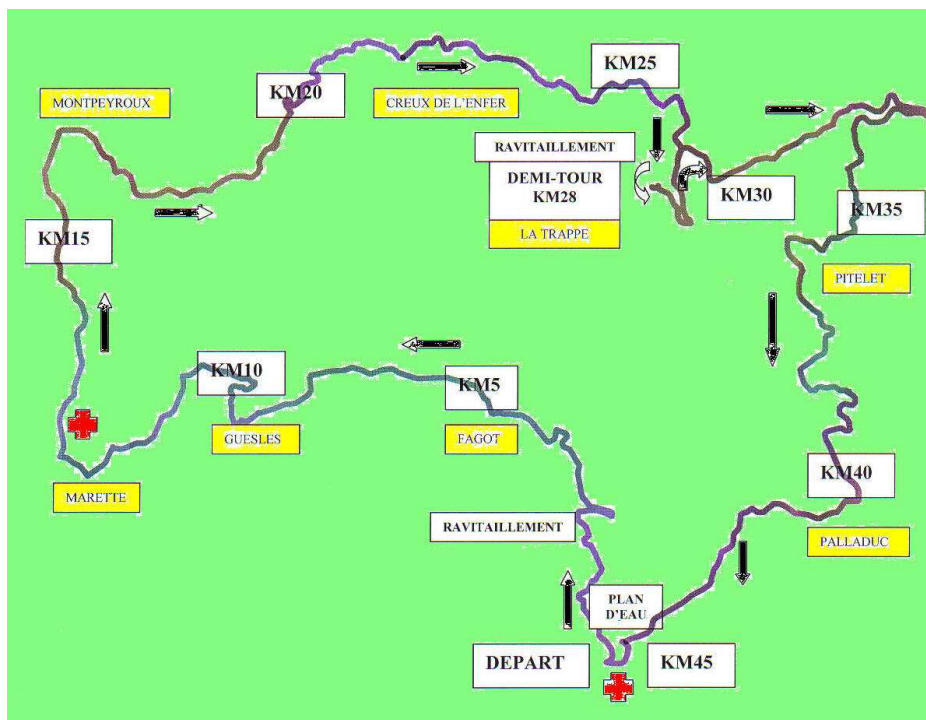
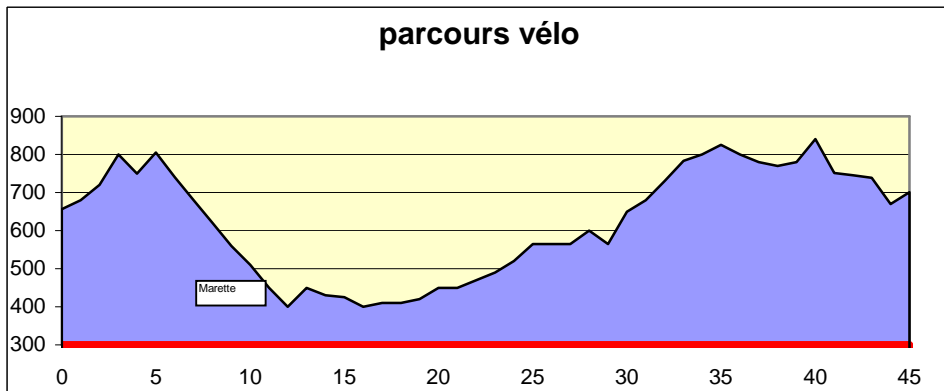
Art 6 : La course à pied se déroule sur route et chemin. Le dossard doit être porté sur le devant, être visible, ne pas être plié, découpé ou réduit sous peine de disqualification.

Le non respect d'une des clauses du règlement de la FF TRI entraînera la disqualification du contrevenant, sans indemnisation possible.

PARCOURS LONGUE DISTANCE

Natation : 1900 m, 2 boucles de 950m.

Parcours cycliste : 90 km soit 2 boucles de 45 km.

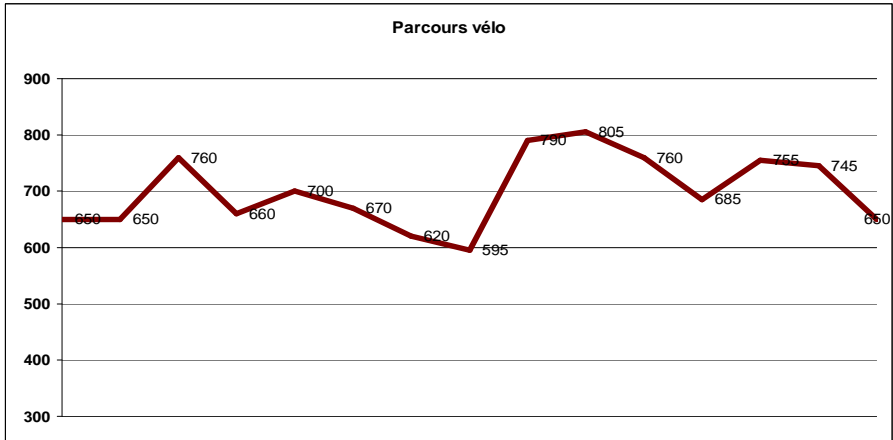


Course : 21 km soit 3 boucles de 7 km sur routes et chemins vallonnés

PARCOURS SPRINT

Natation : 750 m en 1 boucle.

Parcours cycliste : 20 km en 1 boucle.



Course : 5 km en 1 boucle

EPREUVES AVENIR

AVENIR 1 : catégorie poussin (nés en 2000 et 2001)

Distances :

- 50 m de natation
- 1,5 km de cyclisme (1 tour de plan d'eau)
- 300 m de course à pied (aller/retour le long du plan d'eau)

AVENIR 2 : catégories pupille (nés en 1998 et 1999) et benjamin (nés en 1996 et 1997)

Distances :

- 100 m de natation
- 3 km de cyclisme (2 tours de plan d'eau)
- 800 m de course à pied (aller/retour le long du plan d'eau)

AVENIR 3 : catégorie minime (nés en 1994 et 1995)

Distances :

- 200 m de natation
- 4,5 km de cyclisme (3 tours de plan d'eau)
- 1500 m de course à pied (1 tour de plan d'eau)

Pour les 3 épreuves avenir :

- La natation se déroule dans le plan d'eau de Saint-Rémy dans la zone de baignade sécurisée.
- La partie cycliste emprunte la route bitumée autour du plan d'eau qui ne présente aucune difficulté. VTT et vélos de route sont donc autorisés.
- La course à pied se déroule sur la route bitumée et sur des allées aménagées, et ne présente également aucune difficulté.
- Le briefing se fera 5mn avant le départ de chaque course dans le parc à vélo.



Tous les résultats sur :
www.clermont-triathlon.com

Centre de tourisme des Prades
Saint Rémy sur Durolle (04/73/94/31/30)

Piscine-Tennis - Squash - Parc de loisirs - Mini-golf

Camping municipal « LES CHANTERELLES » 04/73/94/31/71

Mairie de Saint Rémy sur Durolle : 04/73/94/30/10

Mairie-saint-remy-sur-durolle@wanadoo.fr

Site : www.saint-remy-sur-durolle.fr

